

//LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU - ONF LE "POUMON VERT" DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Célèbre pour ses chaos rocheux de grès et ses déserts de sable, labellisée « forêt d'exception » en 2013 et connue dans le monde entier, la forêt de Fontainebleau dispose de nombreux atouts.



À la croisée de grands axes de circulation, située à 60 km de Paris, la Ville est un havre de paix, nichée au cœur de 17 000 hectares de forêt domaniale, labellisée ©Forêt d'Exception depuis juin 2013.

Réputée mondialement pour la diversité de ses milieux naturels, des espèces animales et végétales recensées et pour la qualité de ses paysages, Fontainebleau est propice à la pratique de nombreuses activités « nature » : randonnées, escalades, promenades à cheval, à pied ou à vélo.

Avec une extraordinaire variété de paysages, la présence de nombreuses espèces de la faune et de la flore européennes, la forêt représente un milieu naturel exceptionnel. Chaos, sables, landes... forment une mosaïque de paysages remarquables.

De grands naturalistes, tels que Joseph Pitton de Tournefort, Jussieu, Gaston Bonnier ou Linné, y ont mené des recherches préfigurant l'émergence de l'écologie au XXème siècle.

—// UN LIEU UNIQUE, INDISSOCIABLE DU JOYAU BELLIFONTAIN.

Le château est implanté au cœur d'un vallon sur un point où converge l'ensemble des ruissellements provenant des reliefs alentours. Au XVIIIème siècle, les aménagements paysagers réalisés par André Le Nôtre inaugurent une nouvelle conception des jardins qui doit permettre d'intégrer le château dans son environnement forestier.

Les allées forestières menant à la Maison des siècles s'inscrivent dorénavant dans la perspective de celles du château pour mettre en scène de manière majestueuse les arrivées sur le site.

Avec **une histoire royale s'étalant sur près de dix siècles**, caractérisée par ses multiples fonctions (économique avec l'exploitation des bois, sables et grès, de loisir et de conservation), la forêt représente un milieu à la fois naturel et culturel exceptionnel. Les liens entre forêt et château sont nombreux. Tous deux sont chargés d'histoire et ont été façonnés au fil des siècles par les souverains qui les ont fréquentés.

Le château de Fontainebleau doit son existence et son histoire à la présence de la forêt, tout comme la forêt, qui à l'origine s'apparentait davantage à un désert, doit au château son aménagement actuel.

Point de départ : la chasse. Le domaine forestier a été créé, développé, préservé car il était l'un des terrains de chasse préférés des souverains français. La forêt de Fontainebleau a alors été, au fil des siècles, plantée, aménagée : reforestation des « déserts », création d'un réseau d'allées forestières, aménagement de mares... en sont les principales marques. De ce fait, le château devint le lieu de résidence de nombreux rois, qui l'ont également façonné, agrandi, embelli, à leur image, pour lui procurer sa

magnificence d'aujourd'hui.

—// UN ESPACE PROTÉGÉ

La forêt a obtenu **onze niveaux de protection** parmi lesquels : forêt d'exception, Natura 2000, forêt de protection, forêt classée au titre des sites classés de la loi 1930, Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Elle est également la zone cœur d'une réserve « Man and Biosphère » (programme de recherche de l'Unesco centré sur la relation homme/nature).

Au XIX^{ème} siècle, la forêt accueillait également de nombreux peintres, dont les artistes de l'École de Barbizon. Ces peintres (Corot, Millet, Rousseau, etc) se sont élevés contre les forestiers et les carriers car ils jugeaient l'exploitation de la forêt destructrice des paysages. Cédant à leurs revendications, Napoléon III décrète, en 1861, l'interdiction de toute exploitation sur 1 094 hectares de « réserves artistiques ». Celles-ci ont été transformées pour partie en réserves biologiques intégrales, maintenant l'interdiction de toute intervention humaine et dédiées à la recherche en écologie forestière.

La mise en place de ces législations, permet aujourd'hui à l'homme d'avoir plus de soixante ans de recul dans l'étude de ces zones vierges de toutes interventions humaines. Cela fait de la forêt de Fontainebleau un véritable laboratoire d'étude privilégié des dynamiques naturelles.

Comme toutes les forêts domaniales, cette forêt de grande renommée est gérée par l'Office national des forêts : accueil du public, protection environnementale et paysagère, gestion forestière et exploitation de bois... les enjeux liés à cette forêt sont multiples ! Les forestiers comptent sur vous pour les aider à en prendre soin.

Fontainebleau

